

Ambre MAGRIT
NOTAIRE
 28 rue Nully d'Hécourt
 60000 BEAUVAIS



HONORAIRES
(art. L444-1 al.3 du Code de Commerce)

PRESTATION	TARIF HT	TVA (20,00%)	TARIF TTC
<u>DROIT DES AFFAIRES</u>			
Baux commerciaux/professionnels	1 mois de loyer HT (avec un minimum de 800,00 € HT)	En sus	
Cession de fonds de commerce/parts sociales/cession de droit au bail	3,00% HT du prix de cession (avec un minimum de 2.000,00 € HT)	En sus	
Participation à la rédaction d'une cession de fonds de commerce/parts sociales sous signature privée	1000,00 €	200,00 €	1.200,00 €
Constitution de société (hors apport d'immeuble(s))	800,00 €	160,00 €	960,00 €
Formalités au greffe autre que constitution de société	750,00 €	150,00 €	900,00 €
Dissolution de société	2.000,00 €	400,00 €	2.400,00 €
<u>DROIT IMMOBILIER</u>			
Promesse de vente	200,00 €	40,00 €	240,00 €
Bail d'habitation	1 mois de loyer HT (avec un minimum de 800,00 € HT)	En sus	
Commodat	600,00 €	120,00 €	720,00 €
Honoraires de négociation	2% prix de vente TTC		
<u>DROIT DE LA FAMILLE</u>			
Consultation et dépôt testament	*un test. : 145,00 € + coût fichier FCDDV (12,19 €)	29,00 €	186,19 €
	*deux test. : 180,00 € + coût fichier FCDDV (2x12,19 €)	36,00 €	240,38 €
Option du conjoint	200,00 €	40,00 €	240,00 €

Acte constatant la saisine du légataire universel	250,00 €	50,00 €	300,00 €
Requête auprès du juge des tutelles	200,00 €	40,00 €	240,00 €
Déblocage assurance-vie / capital-décès	166,67 €	33,33 €	200,00 €
Encaissement de loyers pour le compte de la succession	6% TTC du loyer chargé		
Forfait administratif renforcé <i>(*échanges avec divers organismes : retraites, employeur, mutuelle, sécurité sociale..., *déblocage/encaissement fonds, *compte répartition/rétablissement *règlement des factures)</i>	600,00 €	120,00 €	720,00 €
Forfait administratif simplifié <i>(*déblocage/encaissement fonds, *compte répartition/rétablissement *règlement des factures)</i>	350,00 €	70,00 €	420,00 €
Convention de quasi-usufruit	600,00 €	120,00 €	720,00 €
Protocole d'accord (avant-contrat fixant le résultat de la phase de négociation)	300,00 €	60,00 €	360,00 €
Honoraires de transaction (contrat terminant une contestation)	2.000,00 €	400,00 €	2.400,00 €
Intervention en qualité de conseil dans le règlement d'une succession	1.500,00 €	300,00 €	1.800,00 €
Rédaction/certification de procuration	100,00 €	20,00 €	120,00€

GESTION DE PATRIMOINE

Honoraires pour consultations détachables des prestations figurant dans la liste prévue au tableau 5 du décret du 26 février 2016	200,00 €	40,00 €	240,00 €
Accompagnement dans la rédaction d'un acte sous signature privée	100,00 €	20,00 €	120,00 €